

Île-de-France, Paris
Paris 14e arrondissement
square Delormel

Piscine Delormel

Références du dossier

Numéro de dossier : IA75000259
Date de l'enquête initiale : 2015
Date(s) de rédaction : 2015
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : piscine

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2014, CL, 75

Historique

Construit en 1934, cet équipement est postérieur à l'ensemble des immeubles au centre desquels il s'insère. Le même architecte, Henri Delormel, est l'auteur de ces deux constructions. Ce programme alliant logements et équipement sportif fait référence à celui réalisé par Henri Sauvage 13 rue des Amiraux, Paris 18e, achevé en 1927. Actuellement transformé en club sportif, cet ensemble a également brièvement été un club de billard.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle
Dates : 1934 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Henri Delormel (architecte, attribution par source)

Description

Il s'agissait d'une piscine à bassin unique enterré, entouré de cabines partiellement en coursives. Le bassin mesurait 33,33 mètres par 11,50 mètres. La cuve reposait directement sur le sol naturel, sauf à l'extrémité du petit bain où elle était supportée par des piliers. Aux quatre angles se trouvaient des sanitaires. L'ensemble est éclairé et aéré par trois lanterneaux de plan elliptique couverts de dalles de verre visibles dans la cour du square Delormel, construit antérieurement. L'édicule central, recouvrant l'ancien bassin, est plus grand que les deux autres. Aujourd'hui, cette piscine a été transformée en salle de sport et le bassin couvert d'un parquet. On peut observer que malgré de nombreuses modifications, la structure d'ensemble est restée inchangée et sous la peinture actuelle, on peut encore distinguer un travail décoratif à partir de mosaïque polychrome (en particulier au niveau des piliers de l'ancienne salle du bassin). La chaufferie se trouve en sous-sol du côté opposé à l'entrée, certaines des machines sont toujours visibles.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton
Matériau(x) de couverture : béton en couverture
Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol

Décor

Techniques : ferronnerie

Références documentaires

Documents d'archive

- **Archives de Paris. VO 12 279, dossier piscine Delormel (1934).**
Archives de Paris. VO 12 279, dossier piscine Delormel (1934).

Périodiques

- **Bassins et piscines. Une disposition originale.-Piscine, avenue d'Orléans, 28**
Ch.-Ed.Sée. "Bassins et piscines. Une disposition originale.-Piscine, avenue d'Orléans, 28". in *La Construction Moderne*, 10 février 1935.

Annexe 1

La Construction Moderne, 10 février 1935. Une disposition originale - piscine avenue d'Orléans, 28. Architecte M. Henri Delormel.

Un groupe de grands immeubles ayant été construit précédemment autour d'un square, on a projeté de creuser le terre-plein de ce square pour y installer une piscine souterraine.

A cet effet, on a commencé par établir un solide plancher en béton armé pour remplacer la chaussée et les trottoirs qui desservaient les immeubles du square.

A la faveur de ce plancher, établi à titre définitif pour servir de couverture à la future piscine, on a vidé le terre-plein et on installé le bassin et les services de la piscine. Des trémies avaient été réservées dans cette couverture pour l'exécution du travail, elles ont été recouvertes par des lanterneaux de manière à assurer l'éclairage et l'aération de la piscine.

Cette aération a été doublée par une ventilation d'air conditionné, tandis que des bandes de béton-verre situées sur les trottoirs complétaient l'éclairage naturel. C'est cette disposition originale d'une piscine souterraine que nous proposons de décrire.

Disposition générale : le square d'immeubles de forme rectangulaire s'ouvre à la rue Ernest-Cresson. Il est relié d'autre part à l'avenue d'Orléans n°28 par un passage bordé de boutiques dénommé "portiques d'Orléans". L'accès à la piscine se fait par le rez de chaussée de l'immeuble occupant le fond du square (...). Les lanterneaux au nombre de trois sont situés dans l'axe du square; ils sont sur plan elliptique et mesurent chacun 5x3 mètres. Des bords et des caisses à fleurs les protègent de leur entourage.

Le vestibule d'entrée comporte une entrée et une sortie. A l'entrée les visiteurs sont guidés par une balustrade métallique vers la caisse et la distribution du linge, puis ils sont dirigés vers l'escalier du premier sous-sol.

Ce niveau éclairé par le plafond de la piscine et par les bandes lumineuses des trottoirs, comprend les cabines de déshabillage et de douches entourant l'espace de la piscine. Le plan et la coupe transversale montrent les cabines des hommes desservies par un couloir central. Les cabines des dames sont situées en bordure et desservies par une passerelle en encorbellement autour de la plage.

cette disposition se répète symétriquement de chaque côté de la piscine, les deux groupes étant reliés par une passerelle sur laquelle s'ouvrent un bureau pour le directeur et un bar. Devant le bar, un encorbellement abrite une tribune.

A l'extrémité des cabines de déshabillage sont les cabines de douche : elles livrent passage aux escaliers descendant à la plage. Cette arrivée se fait à l'extrémité du petit bain (...). La cuve repose directement sur le sol naturel sauf à l'extrémité du petit bain où sur une longueur de 8 mètres elle est supportée par des poteaux ce qui a permis de fixer les appareils de filtration et de stérilisation. Les parois latérales sont butées par de gros murs de soutènement dont nous expliquerons plus loin la présence. La cuve n'est donc pas dilatable et en fait, ainsi que nous l'avons indiqué pour d'autres exemples, il ne se produit pas de variation de volume lorsque la température de l'eau est sensiblement constante (...). Le niveau de la plage est complété par deux locaux situés sous le bar. L'un est une petite salle de repos, l'autre est réservé à un pédicure. Sous ces locaux se trouve la chaufferie qui est actuellement commune avec l'immeuble de l'entrée de la piscine. Entre la chaufferie et la salle des filtres située à l'extrémité opposée, on pratiqué une galerie de communication longeant une paroi de la cuve. On constatera par les coupes que pour le logement des cabines on a dû situer celles-ci sous les caves des immeubles bordant le square. Tous ces immeubles appartiennent d'ailleurs au même propriétaire.

La couverture de la piscine porte les chaussées et les trottoirs. Étant exposée aux variations de la température extérieure, on l'a prévue dilatable (...).

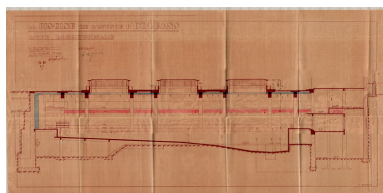
Les parois du bassin sont en béton armé à nervures, sauf contre les parois du mur où elles se réduisent à un voile étanche. Le fond est nervuré également.

L'étanchéité du béton a été obtenue par une granulométrie des agrégats assurant leur compacité et par un dosage élevé du ciment; sans autre addition. D'autre part, la carcasse au lieu d'être constituée de grosses barres a été formée de deux quadrillages de petites barres posé avec un intervalle et croisé en quinconces (...). La couverture en béton armé

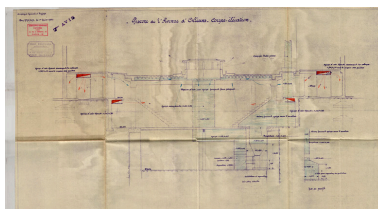
devant assuré la circulation de voitures lourdement chargées a été calculée pour des charges roulantes de sept tonnes. Elle comporte une dalle armée d'un poutrage et se trouve supportée entièrement par les colonnes intérieures dont les fondations ont été descendues plus bas que le fond de la cuve (...).

Décoration : faite de moyens simples, la décoration de cette piscine est très réussie. Le choix des couleurs a été particulièrement heureux. Le bassin est revêtu de mosaïques blanches par éléments de 33 millimètres avec larges bandes de nage en mosaïque noire. Les sols des plages et des cabines ainsi que les escaliers sont en granito de tonalité grise bordés de filets colorés ou blancs. Les plafonds sont peints de blanc légèrement verdâtres. Les parois des murs sont revêtus de bandes de mosaïques jaune ou blanche alternant avec de larges bandes de cailloux blancs en marbre de Carrare. Les colonnes ont été revêtues de carreaux oblongs en faïence jaune. Ces couleurs vives tranchent harmonieusement sur le bleu brillant des balustrades. Les cabines elles mêmes se distinguent par leur coloris vert clair relevé par le bleu brillant des lattes de recouvrement. Ces cabines sont entièrement faites de tôle d'acier galvanisée unie et leurs portes du système Plymax sont formées de deux tôles légères enserrant une feuille de bois contreplaquée. Enfin, dans l'axe de la piscine le panneau du fond montre un cadran monumental d'horloge dont les plots et les aiguilles tranchent en blanc vif sur un cadran noir mat.

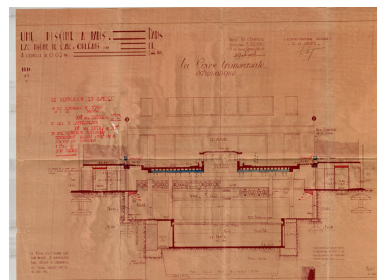
Illustrations



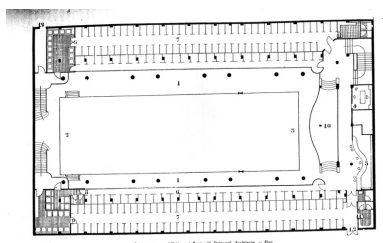
Coupe longitudinale de la piscine dressée par H. Delormel, 1934.
(Archives de Paris. VO 11 2486)
IVR11_20157500593NUC4A



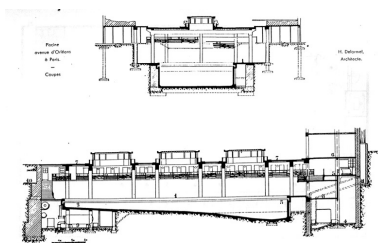
Coupe et élévation de la piscine. 1933. (Archives de Paris. VO 11 2486)
IVR11_20157500592NUC4A



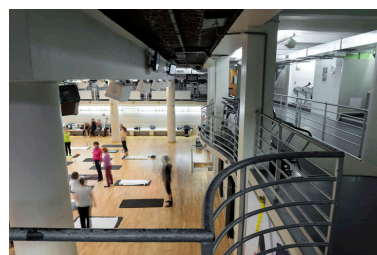
Coupe transversale de la piscine dressée par H. Delormel, 1934.
(Archives de Paris. VO 11 2486)
IVR11_20157500591NUC4A



Plan général de la piscine. La Construction moderne, 10 février 1935
IVR11_20157500310NUC4A



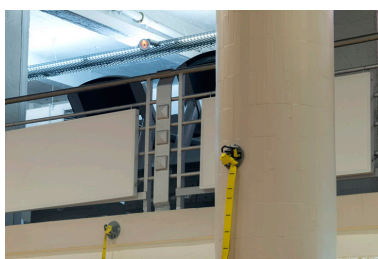
Coupes longitudinale et transversale de la piscine. La Construction moderne, 10 février 1935
IVR11_20157500309NUC4A



Vue de l'emplacement de l'ancien bassin depuis les coursives.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20157500475NUC4A



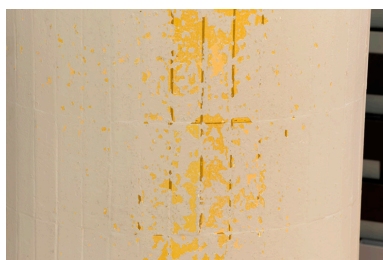
Vue prise depuis l'emplacement de l'ancien bassin.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20157500476NUC4A



Détail des gardes-corps.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20157500477NUC4A



Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20157500478NUC4A



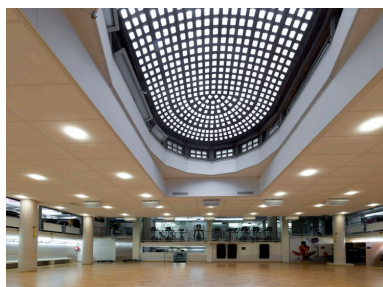
Vestiges de carrelage sur
les piliers de l'ancien bassin.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20157500479NUC4A



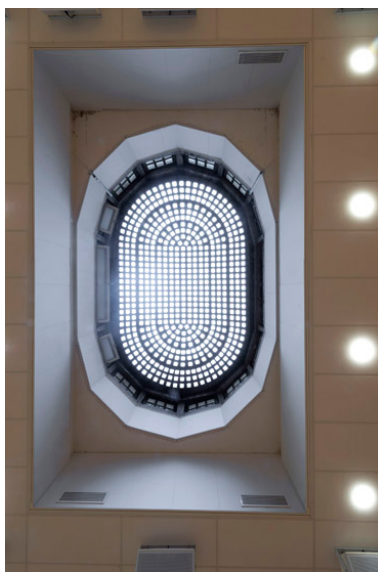
Base d'un pilier de l'ancien bassin.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20157500480NUC4A



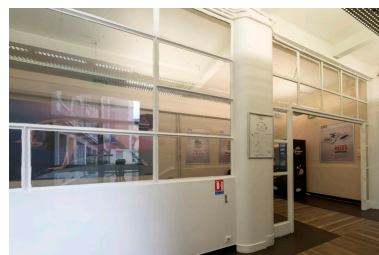
Vue de l'escalier menant
à l'ancien bassin.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20157500481NUC4A



Vue de la verrière en pavés de
verre éclairant l'ancien bassin.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20157500473NUC4A



La verrière de forme ovale est
enserrée dans un mur polygonal.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20157500474NUC4A



Vue de la salle couverte
par la seconde verrière.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20157500482NUC4A



Vue de la trappe menant au sous-sol.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20157500483NUC4A



Vue de l'escalier métallique
conduisant au sous-sol.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20157500484NUC4A



Vue d'un appareil de
mesure en sous-sol.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20157500486NUC4A



Vue des conduits d'alimentation
du bassin en sous-sol.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20157500485NUC4A

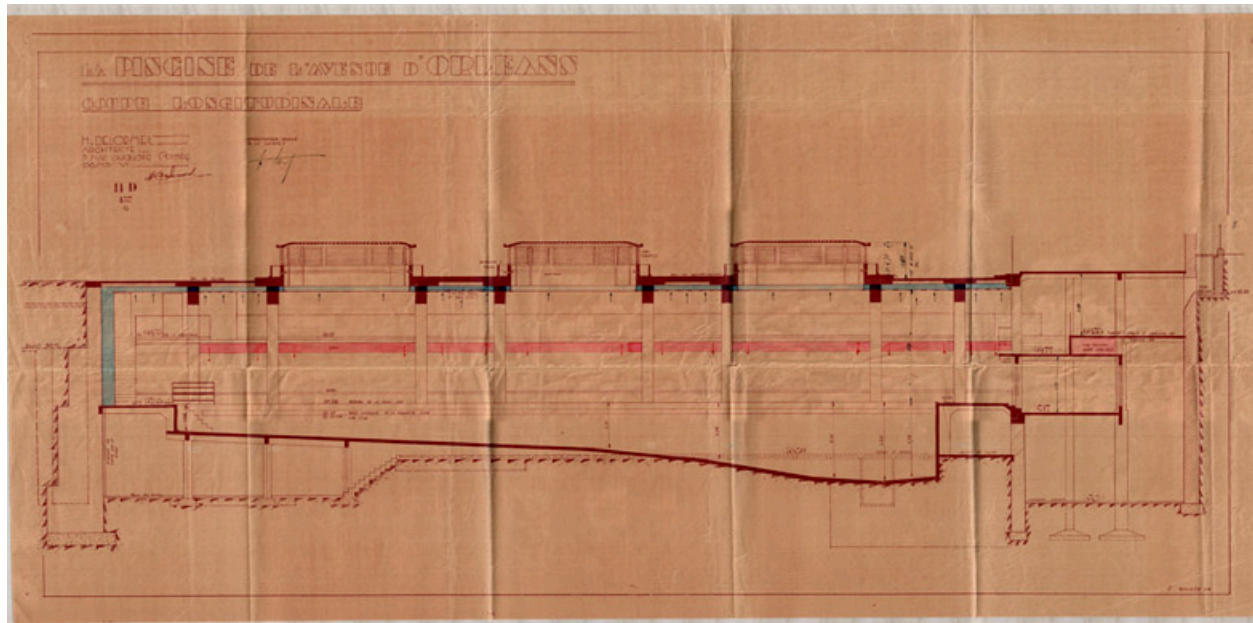
Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : Ensemble de 3 immeubles dit square Delormel (IA75000260) Île-de-France, Paris, Paris 14e arrondissement, 1-8 square Delormel

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Anne-Laure Sol

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

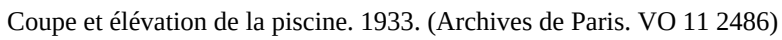


Coupe longitudinale de la piscine dressée par H.Delormel, 1934. (Archives de Paris. VO 11 2486)

IVR11_20157500593NUC4A

Date de prise de vue : 2015

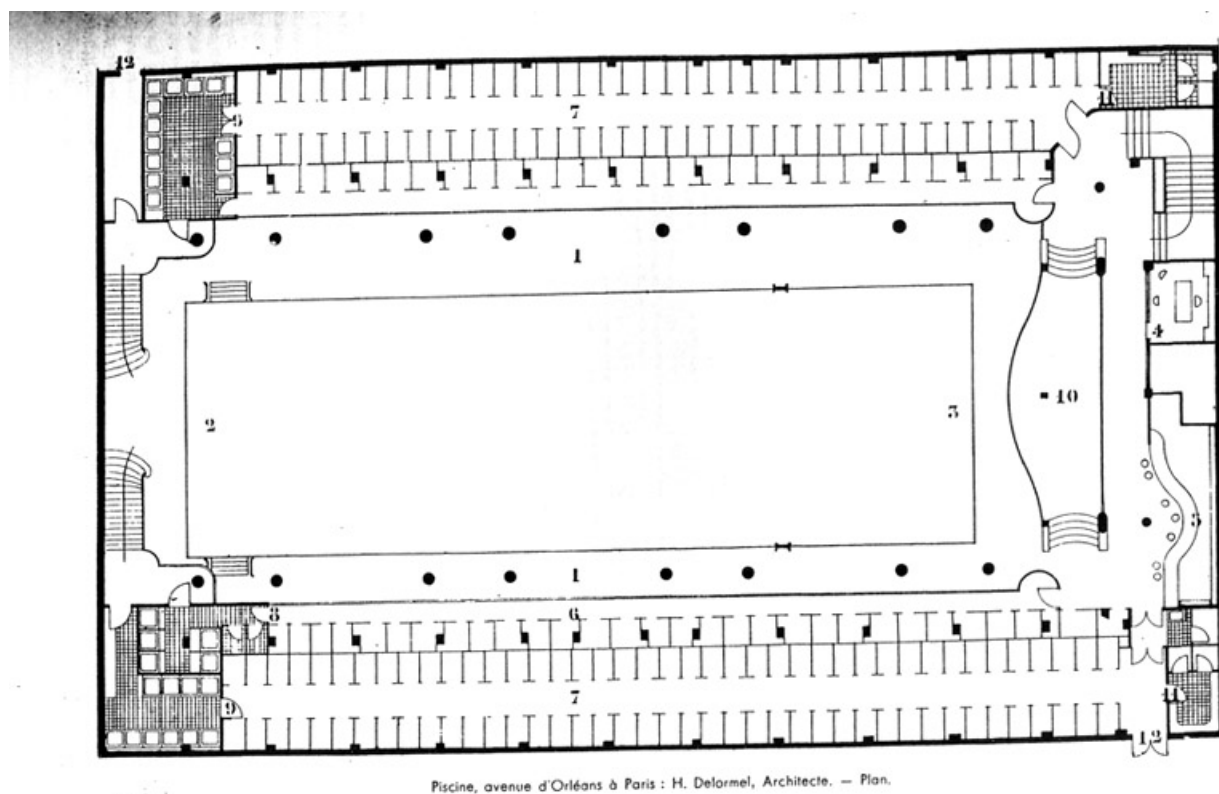
(c) Archives départementales de Paris ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



(c) Archives départementales de Paris ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



(c) Archives départementales de Paris ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



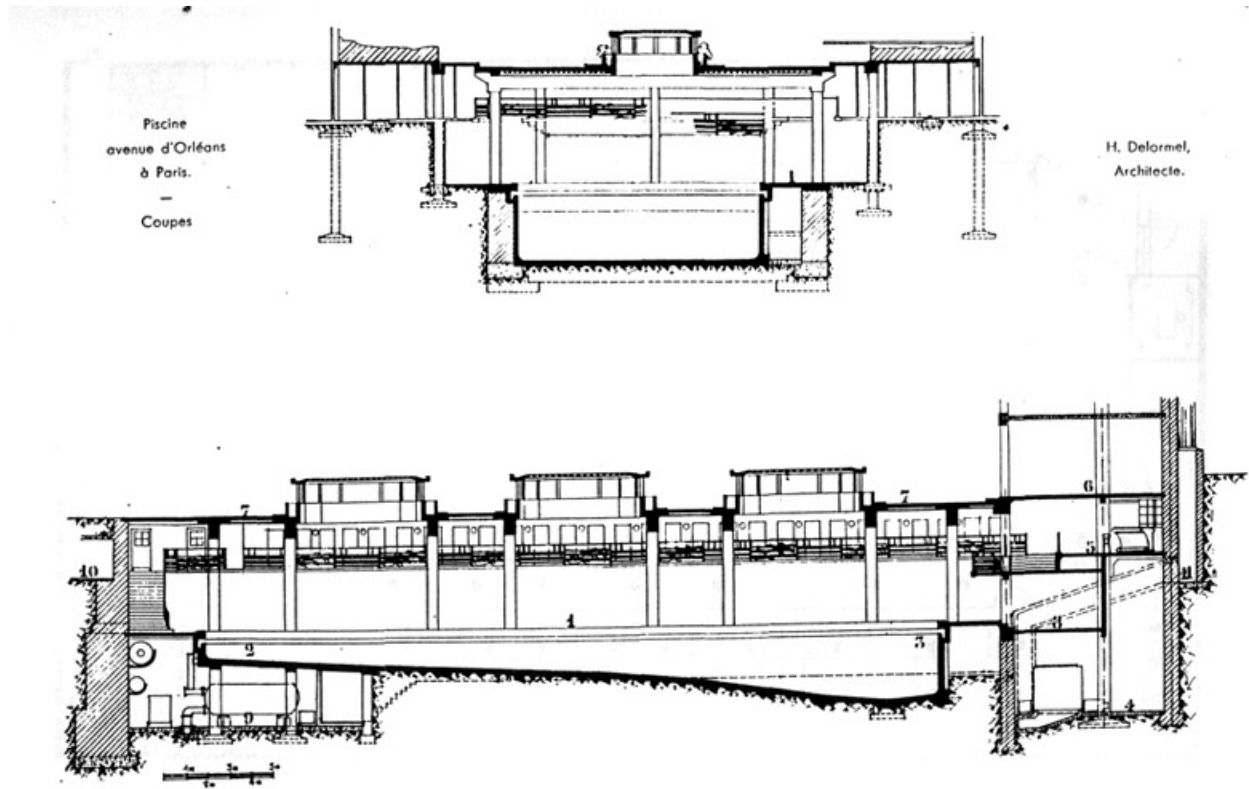
Plan général de la piscine. La Construction moderne, 10 février 1935

IVR11_20157500310NUC4A

Date de prise de vue : 2015

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



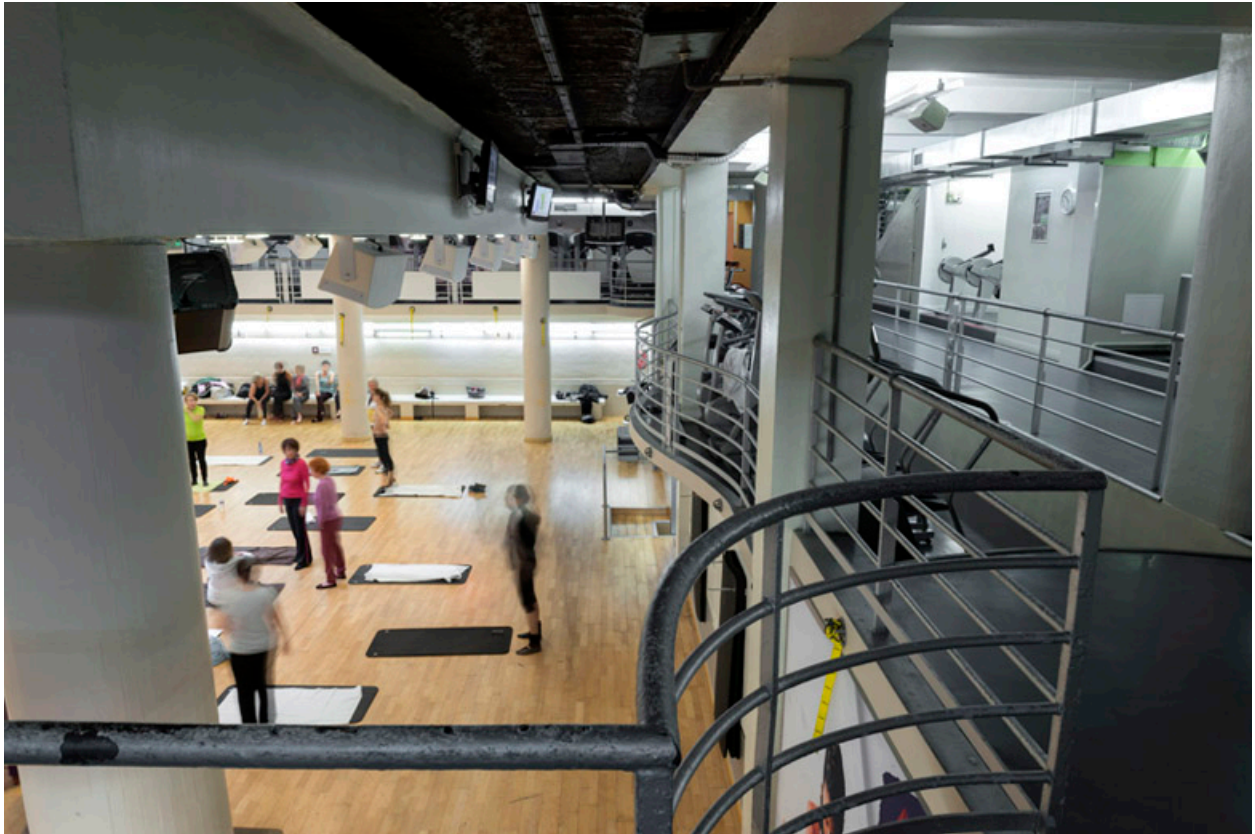
Coupes longitudinale et transversale de la piscine. La Construction moderne, 10 février 1935

IVR11_20157500309NUC4A

Date de prise de vue : 2015

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Vue de l'emplacement de l'ancien bassin depuis les coursives.

IVR11_20157500475NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2015

; (c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



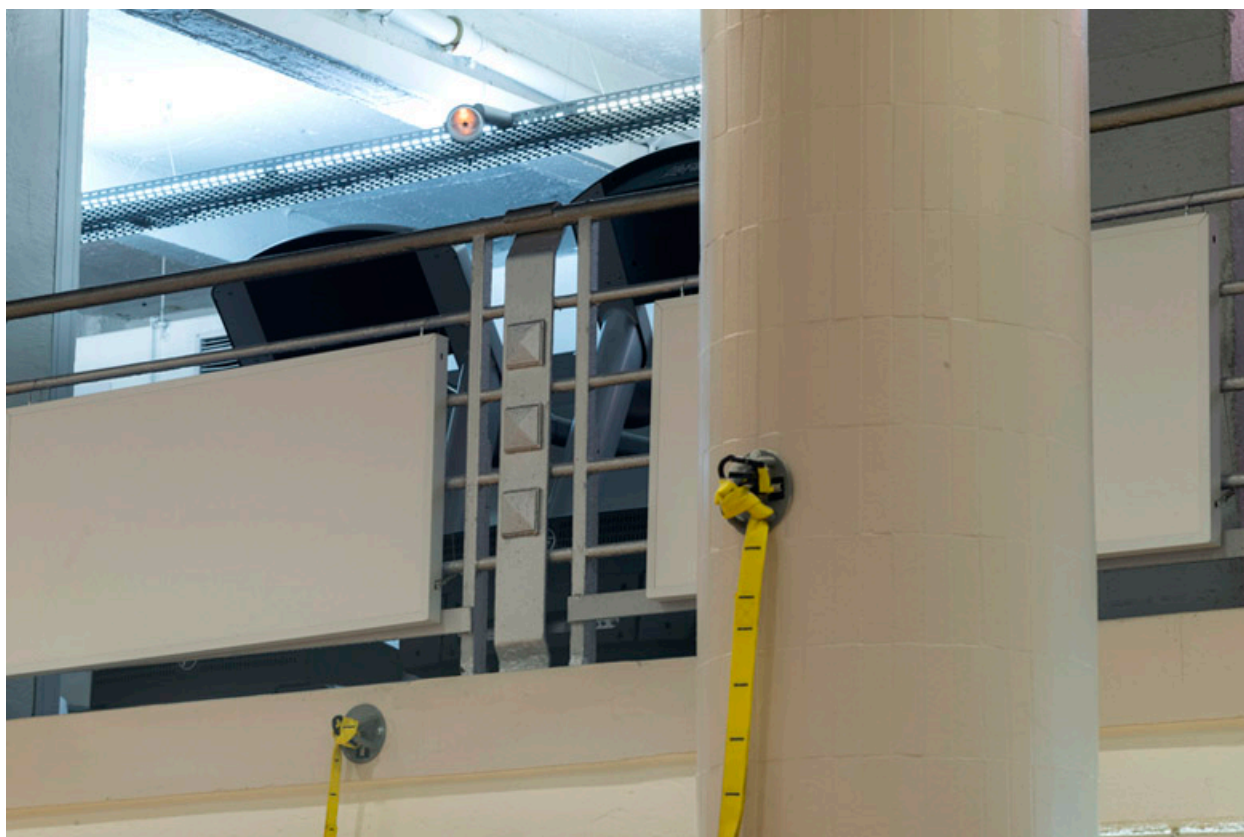
Vue prise depuis l'emplacement de l'ancien bassin.

IVR11_20157500476NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2015

; (c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail des gardes-corps.

IVR11_20157500477NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2015

; (c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



IVR11_20157500478NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2015

; (c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vestiges de carrelage sur les piliers de l'ancien bassin.

IVR11_20157500479NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2015

; (c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Base d'un pilier de l'ancien bassin.

IVR11_20157500480NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2015

; (c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



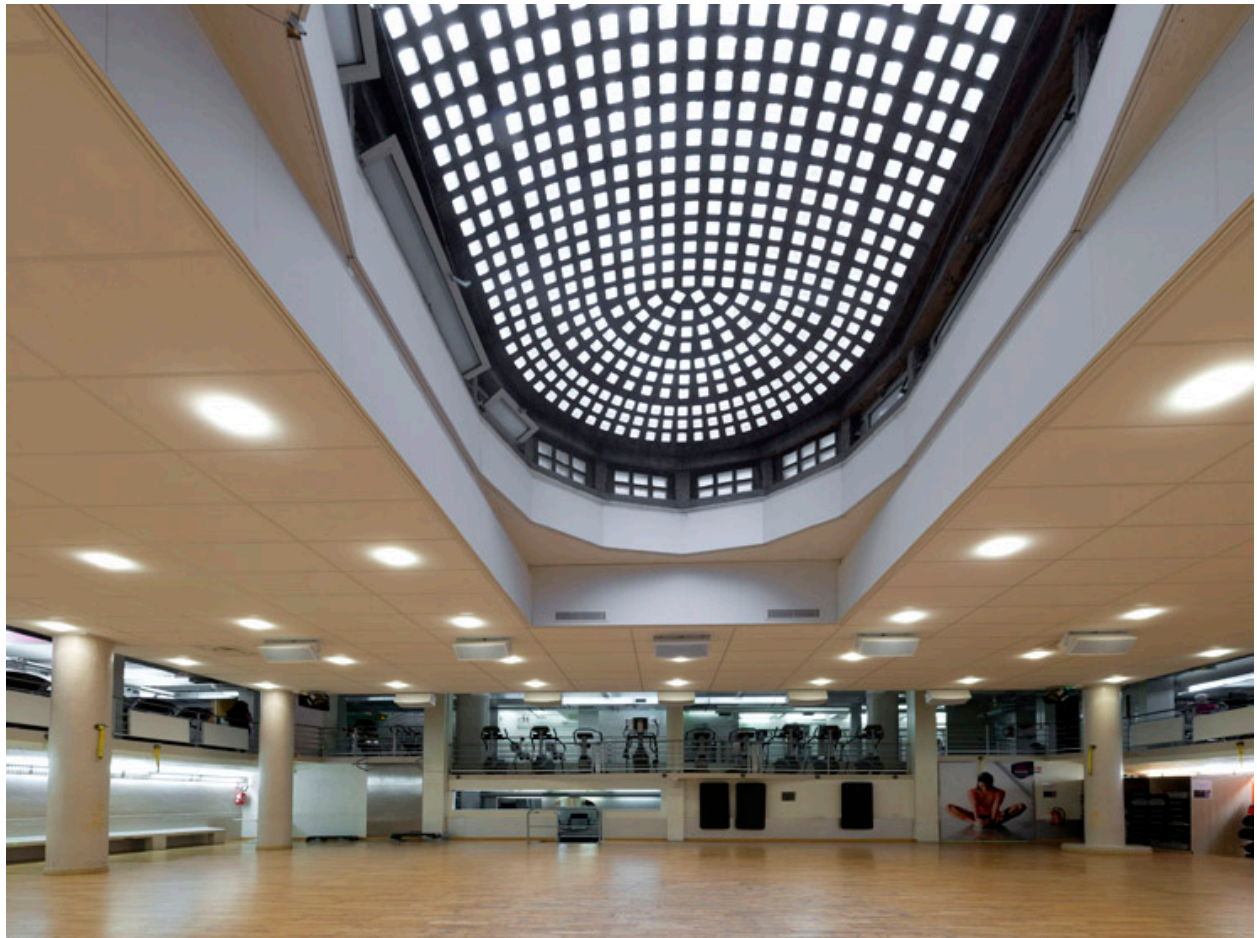
Vue de l'escalier menant à l'ancien bassin.

IVR11_20157500481NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2015

; (c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la verrière en pavés de verre éclairant l'ancien bassin.

IVR11_20157500473NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2015

; (c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La verrière de forme ovale est enserrée dans un mur polygonal.

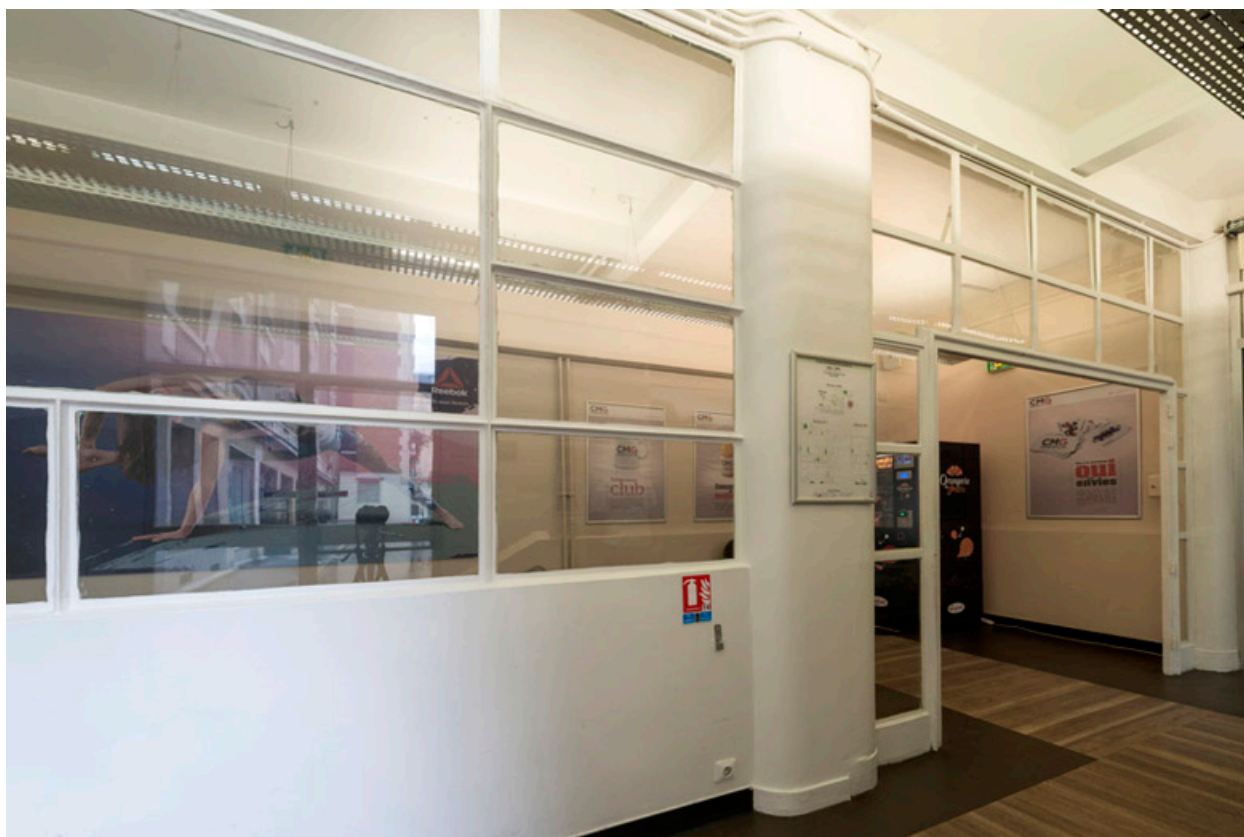
IVR11_20157500474NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2015

; (c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la salle couverte par la seconde verrière.

IVR11_20157500482NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2015

; (c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la trappe menant au sous-sol.

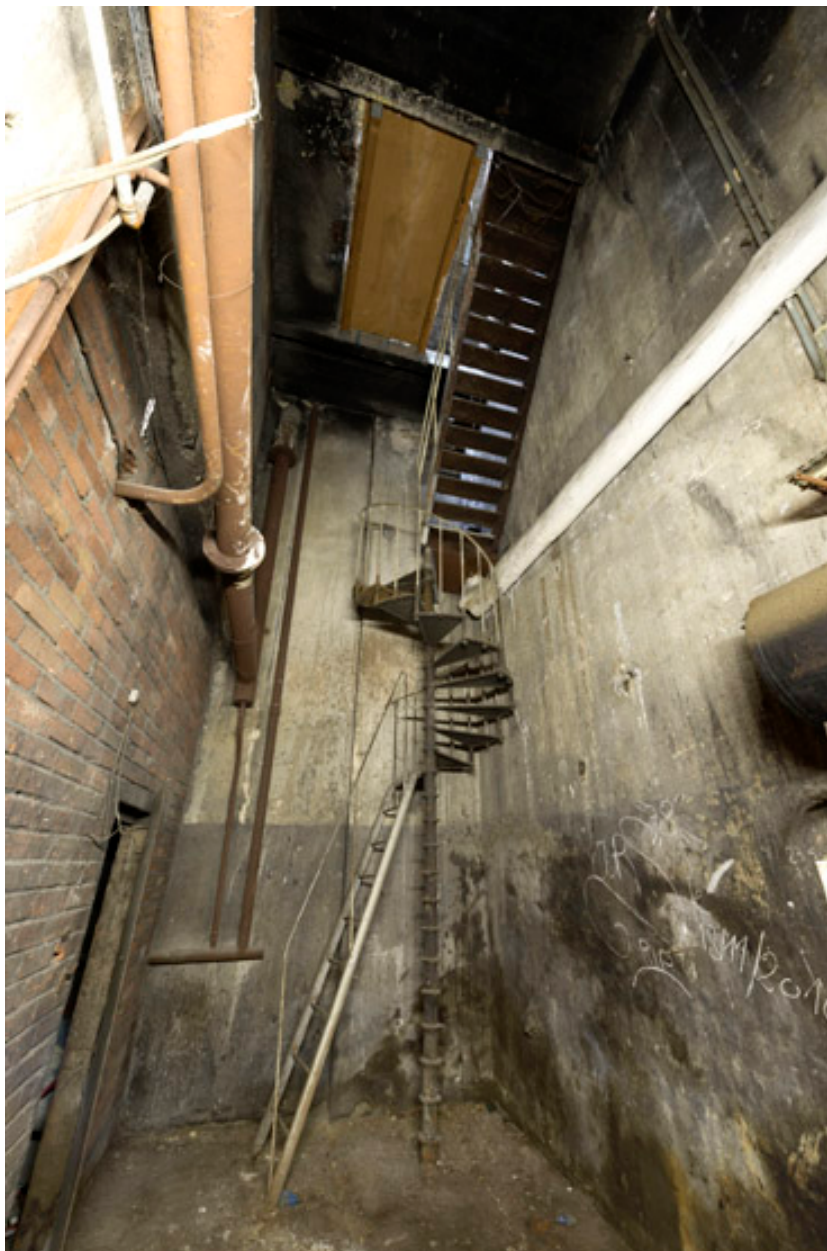
IVR11_20157500483NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2015

; (c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'escalier métallique conduisant au sous-sol.

IVR11_20157500484NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2015

; (c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'un appareil de mesure en sous-sol.

IVR11_20157500486NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2015

; (c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue des conduits d'alimentation du bassin en sous-sol.

IVR11_20157500485NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2015

; (c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation